



**Finances – Economie – Emploi – Formation  
et Chambres consulaires**

**OBJET : Modification du tableau des effectifs**

**EXPOSE**

L'application des lignes directrices de gestion de la collectivité a conduit à proposer des avancements de grades ou promotions internes à certains agents. Aussi, afin de pouvoir procéder à leur nomination sur leur nouveau grade, il vous est proposé de créer les postes suivants :

- 1 poste d'attaché principal à temps complet,
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet,
- 2 postes de rédacteur à temps complet,
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet.

Les postes laissés vacants seront supprimés lors d'un prochain conseil communautaire après avis du Comité Social Territorial.

Par ailleurs, suite à des soucis de santé, un agent titulaire du grade de technicien territorial est amené à exercer des missions administratives. Ainsi, afin de pouvoir envisager son détachement dans la filière administrative sur le grade de rédacteur, il est proposé de créer le poste correspondant.

Un agent a été recruté en qualité d'animateur vélo à mi-temps sur un poste d'adjoint administratif. Afin d'avoir une meilleure adéquation entre son grade et ses missions, il est proposé de créer un poste d'opérateur des activités physiques et sportives.

Au sein de l'espace France Services de Châteaubriant, afin de se conformer aux exigences réglementaires liées à la labellisation France Services, il est envisagé d'augmenter le temps de travail d'un agent pour le passer de 20 à 24h hebdomadaires. Aussi, il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet 24/35èmes.

Un agent à mi-temps du service finances effectue des heures complémentaires régulières. Le besoin étant pérenne, il est proposé de régulariser sa situation en créant un poste d'adjoint administratif à temps non complet (21/35èmes).

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Personnel, Administration Générale et Mutualisation » réunie le 10 décembre dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Grade des postes créés	Temps de travail	Nombre de postes
Attaché principal	Temps complet	1
Ingénieur principal	Temps complet	1
Rédacteur	Temps complet	3
Assistant de conservation du patrimoine	Temps complet	1
Opérateur des activités physiques et sportives	Temps non complet (17.5/35)	1
Adjoint administratif	Temps non complet (24/35)	1
Adjoint administratif	Temps non complet (21/35)	1

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité


Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-6-DE

Acte certifié exécutoire

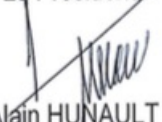
Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025

Conseil Communautaire du 18



Le Président,



Alain HUNAULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le onze décembre deux mille vingt-cinq et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAÏ	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	Mme Jacqueline LEBLAY
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X	P	Mme Marie-Irène BOUIN

JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Éric ROBERT	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X		
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Lucie GUERINEL			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20251219-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2025

Publication le : 19-12-2025



Le Président,

Alain HUNAUT